-.2.

DLP 26-5-831762 0

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Commission Paritaire de Presse n° 1700 AD

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET

Bulletin n° 11 - 19 mai 1983 EDITION " GRANDES CULTURES"

COLZA

Toutes les parcelles s'étalent du stade G1-G2 (10 premières siliques ayant entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

CHARANCONS DES SILIQUES

. Compte tenu des conditions météorologiques (pluies fréquentes au cours de la semaine) et de la période de floraison des cultures de colza, les captures sont peu importantes.

Il faut cependant maintenir la surveillance de ce ravageur jusqu'au stade G4, à la fois dans les parcelles non traitées et dans celles ayant reçu une application insecticide vers le début du mois de mai.

SCLEROTINIA

. Depuis plusieurs semaines les conditions météorologiques restent très favorables à la maladie et actuellement les apothécies sont toujours présentes dans les cultures :

- Pour les parcelles non protégées à ce jour : Il est trop tard pour intervenir et toute application fongicide contre le sclérotinia est déconseillée. En effet de nombreuses contaminations lorsqu'elles ont été possibles se sont déjà réalisées et il n'y a plus de possibilité de rattrapage.
- Pour les parcelles à hauts risques (micro-régions et parcelles isolées où la maladie a été fortement présente ces dernières années) ayant reçu une première application fongicide : Les traitements ont été réalisés de la fin du mois d'avril jusqu'au 10 mai, et leur rémanence est de l'ordre de deux à trois semaines.

Toutes les conditions favorables à de nouvelles contaminations sont encore réunies :

- longues périodes d'humectation de la végétation
- présence d'apothécies sur les sclérotes
- nombreux pétales collés sur les feuilles.

- Pour les parcelles traitées fin avril, il faut prévoir un renouvellement de la protection fongicide dès que possible. Le principal objectif de ces traitements étant le sclérotinia, utiliser de préférence *RONILAN ou SUMISCLEX à la dose de 1,5 kg/ha* (de telles applications n'assurent qu'une protection limitée contre l'alternaria).
- Pour les parcelles traitées plus tardivement (à la fin de la première semaine du mois de mai) il est possible d'attendre le début de la semaine prochaine pour décider de l'opportunité d'un renouvellement de la protection fongicide (en fonction de l'évolution des conditions météorologiques).
- Dans les parcelles autres que celles à hauts risques qui ont déjà fait l'objet d'une protection sclérotinia nous déconseillons un renouvellement contre cette maladie.

P. 66

ALTERNARIA

Les parcelles les plus avancées atteignent le stade G4, stade à partir duquel il est possible d'envisager des traitements contre cette maladie. Cependant, peu de taches sont observées actuellement sur feuilles, et AUCUN TRAITEMENT N'EST A ENVISAGER DANS L'IMMEDIAT.

Il faut rappeler que les traitements réalisés contre cette maladie, avec *ROVRAL ou KIDAN à la dose de 1 kg (l)/ha*, ne sont pas assez efficaces contre le sclérotinia.

CEREALES

BLE D'HIVER

. Stade végétatif

Le 18 mai les observations de 104 parcelles nous étaient parvenues, parmi lesquelles 91 sont communes avec la semaine dernière.

Stade moyen : 8 - 9 avec la répartition et l'évolution suivantes en pourcentage :

	Stade 6	Stade 7	Stade 8	Stade 9	Stade 10	Stade 10-1
Semaine du 6/05 au 12/05	2	31	50	15	1	0
Semaine du 13/05 au 19/05	1	8	36	38	15	1

Le stade végétatif et le délai nécessaire à toute intervention chimique rendent désormais illusoire, donc inutile, toute protection vis-à-vis des maladies du pied. De la même façon toute application d'antidicotylédones entraîne un risque de phytotoxicité non négligeable.

. Etat sanitaire

Les résultats sont exprimés en pourcentage qu'il convient de rapporter pour chaque département au nombre de parcelles observées sauf pour la rouille jaune et les pucerons ou seul le nombre de parcelles concernées figure sur le tableau (ci-dessous).

Départements	Nombre de parcelles observées	% de parcelles dépassant le seuil de 50 % de F3 atteintes par la septoriose	% de parcelles dépassant le seuil de 30 % de F3 atteintes par la septoriose	% de parcelles dépassant le seuil de 50 % de F3 atteintes par l'oïdium	% de parcelles dépassant le seuil de 30 % de F3 atteintes par l'oïdium	% de parcelles ou la rouille brune est passée sur F3	Rouille Jaune	Pucerons
COTE D'OR	25	32 ↗	48 ↗	8 ⭧	8 ⭧	20 ↗	0	0
YONNE	23	28 ⭧	44 ⭧	11 ⭧	28 ↗	22 ⭧	4	6
NIEVRE	9	38 ↗	63 ↗	13 ⭧	13 ⭧	0 →	0	1
SAONE-ET-LOIRE	24	4 →	30 ⭧	9 →	13 ⭧	0 →	1	4
HAUTE-SAONE	12	11 ⭧	11 ⭧	0 →	0 →	11 ⭧	1	0
JURA + DOUBS	11	13 →	25 ⭧	0 →	0 →	0 →	0	0
TOTAL CIRCONSCRIPTION	104	21 ↗	40 ↗	8 ⭧	12 ⭧	11 ⭧	6	11

LEGENDE :
- ↗ augmentation sensible (+10 %)
- ↘ diminution sensible (- 10 %)
- → Stagnation (± 5 %)
- ⭧ Stagnation à augmentation (+5 à +10%)
- ⭨ Stagnation à diminution (-5 à -10 %)

La septoriose (Septoria nodorum) poursuit sa progression en passant sur la F3 et parfois sur la F2 (3ème et 2ème feuilles en partant de l'épi). Le phénomène est plus fréquent dans la Nièvre, la Côte-d'Or et l'Yonne qu'ailleurs. Toutefois le seuil de 50 % de F3 atteintes par la septoriose n'est dépassé que dans une situation sur cinq.

L'oïdium souvent présent à la base (1 parcelle sur 4) ne présente un caractère à prendre en compte à titre principal que dans une situation sur dix.

La rouille brune continue à progresser sur F3 dans l'Yonne, en Côte-d'Or mais aussi en Haute-Saône. Cependant elle n'atteint jamais un seuil important à ce stade du blé.

La rouille jaune est toujours présente mais son évolution reste faible.

Les pucerons sont existants dans l'Yonne et la Saône-et-Loire mais à un niveau bas.

Evolution régionalisée des principales maladies par rapport à la semaine dernière.

REGIONS AGROCLIMATIQUES	Septorioses	Oïdium	Rouille brune	Pucerons
SENONAIS - JOVINIEN	↘	↗	O	→↗
AUXERROIS-BOURGOGNE NIVERNAISE	↗	→↗	→↗	→↗
TONNERROIS-AVALLONNAIS-CHATILLONNAIS	→↗	→↗	→	→↗
CENTRE NIVERNAIS, AUXOIS, AUTUNOIS, CHAROLAIS	↗	→↗	→↘	→↗
VALLEE DE LA LOIRE				
PLAINE DIJONNAISE ET HAUTE PLAINE de la SAONE	↗	→	↗	O
BASSE PLAINE DE LA SAONE ET BRESSE, SUD JURA	→↗	o	→↗	O
CENTRE ET EST DE LA HAUTE-SAONE	↗	O	O	O

. Préconisations

Lorsque le seuil de 50 % de F3 touchées par la septoriose est dépassé, surtout si l'on est sur des parcelles à haut potentiel de production, il sera intéressant d'envisager une protection avant l'épiaison visant cette maladie en tenant compte des autres affections, éventuellement présentes sur la parcelle, dans le choix du fongicide.

Ces situations concernent :

- 1 parcelle sur 4 dans l'Auxerrois et en Bourgogne Nivernaise
- 1 parcelle sur 5 dans le Tonnerrois, le Chatillonnais
- 1 parcelle sur 3 en Plaine Dijonnaise, Haute vallée de la Saône et Plaine du Nord Jura
- et très rares ailleurs.

La rouille jaune n'est à prendre en considération que sur les parcelles ou elle est actuellement présente. Pour les autres attendre l'épiaison.

A noter une nouvelle variété atteinte depuis la semaine dernière "CATON".

Exclure l'adjonction éventuelle d'un insecticide qui n'est jamais justifiée par les populations de pucerons.

P67

ORGE D'HIVER

. Stade végétatif

Résultats obtenus sur 31 parcelles en pourcentage
Stade végétatif moyen 10 à 10-3.

	Stade 8	Stade 9	Stade 10	Stade 10.1	Stade 10.2	Stade 10.3	Stade 10.4	Stade 10.5
Semaine du 6/05 au 12/05	11	41	27	11	3	0	0	0
Semaine du 13/05 au 19/05	8	8	16	36	4	8	8	12

. Etat sanitaire

L'évolution de la rhynchosporiose se traduit par une montée sur la F2 définitive dans 7 parcelles sur 10. L'helminthosporiose évolue de la même manière mais dans un plus faible nombre de cas (2 sur 10).

Rouille jaune, rouille naine et oïdium stagnent tout comme les pucerons.

. Préconisations

Le stade d'intervention normal est dépassé. Toutefois en raison de la pression de la rhynchosporiose et de la climatologie toujours favorable, une protection peut être envisagée dans deux types de situations :

- absence totale de protection
- protection antérieure au 30 avril

Le choix des fongicides devra tenir compte des autres maladies présentes sur la parcelle (essentiellement helminthosporiose) et aussi du risque important de lessivage avec des produits n'ayant qu'une action de contact.

ORGE DE PRINTEMPS

Les maladies commencent à faire leur apparition (rhynchosporiose, oïdium, rouille naine) mais à un faible niveau. Toute intervention avant le stade 6-7 (1,2 noeuds) est prématurée.

En revanche chaque fois que cela sera possible il sera bon de desherber et d'apporter l'azote (les jaunissements observés sont souvent dus à un excès d'eau).

O I G N O N S

MILDIOU, MOUCHE, THRIPS :

Lorsqu'une protection vis-à-vis de cette maladie ou de ces ravageurs a pu être appliquée il conviendra de renouveler le traitement en raison du lessivage chaque fois que des produits de contact ont été utilisés.

Lorsque la pulvérisation n'a pas pu être effectuée il est urgent d'y pallier.

*

* *